



Trio client architecte entrepreneur

Par **myrthe**, le **18/11/2012** à **18:32**

Un travail de menuiserie effectué, par votre serviteur pour 2500 € (07/11)

Client content part en vacances

Je tarde à présenter ma facture (grand seigneur)

Début octobre, le client dit : "oui, mais ma cheminée ne fonctionne pas..."

Artisan au milieu d'une équipe, je jette un œil : la cheminée n'a même pas de grille dans son foyer;

je m'associe donc à la récrimination (aie!)

Avec l'accord de l'archi., je fais une grille dans le WE,

ainsi qu'une trappe pour le conduit (je sais: je ne suis que menuisier).

La cheminée peut fonctionner.

Le client dit: "oui, mais elle fume"

Là, je ne peux plus rien, c'est affaire de conception, Archi., et de fabrication, Maçon !

Le client: je vous paie 1500 / 2500 € ; le reste quand la cheminée marchera !

Et depuis , l'Archi, qui avait conclu un contrat forfaitaire avec le client se fait "plus rare" parce-que celui ci en demande toujours plus.

Le client persiste à penser que seul l'archi est compétent pour chapeauter toute intervention, et malgré ma proposition d'étudier le problème avec un fumiste, refuse de me libérer de cette situation.

DOIS JE FAIRE INTERVENIR UN HUISSIER ?

Merci de vos conseils